

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 06 mars 2025

Convocation du :	28 février 2025
Date d'affichage :	28 février 2025
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	13
Votants :	17

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2025/03/10 (Nomenclature 7.1)

L'an deux mil vingt-cinq, le six mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul – MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - CHATTARD-GISSEROT Thibault – AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise - MORIN Sabine – LE FUR Corentin – GUILLEMOT Sébastien – QUEMARD Bertrand – LE CHANU Fabienne – AUBRY Charène.

Absents excusés :

POISSON François, REPERANT Thibault, LE BRIS Isabelle, RUEN Pauline, BOQUEHO Stéphanie, LE BUHAN Erwan, COISY Thierry et HELLARD Hugo.

Procuration :

COISY Thierry à HAMON Jean-Paul

RUEN Pauline à CARRO Nicolas

REPERANT Thibault à CHATTARD-GISSEROT Thibault

POISSON François à THERIN Emmanuel

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Emmanuel THERIN.

Affectation des résultats 2024 : Lotissement des Hauts de la Villeneuve

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

Vu le compte financier unique 2024 du Lotissement des Hauts de la Villeneuve ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- constate que ce compte fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 92 064,17 € qui sera repris au compte 002
- constate que la section d'investissement enregistre un déficit cumulé d'exécution de 8 289,36 €, qui sera repris au compte 001

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire,
Nicolas CARRO



Le secrétaire de séance,
Emmanuel THERIN

